Cité Gréneta, à Paris, c'est chez Metek

11 décembre 2017

© Iris Productions

En ces temps où les exigences financières prédominent, Sarah Bitter, cofondatrice en 2001 de l'agence Metek, continue de penser et pratiquer l'architecture comme un geste total. Photographie, dansa, cinéma font partie du son acte de construire. Femme de l'art ?

Un projet de 31 logements sociaux, rue de Crimée dans le XIXe arrondissement à Paris, a été inauguré officiellement le 7 décembre 2017. Conçu par Metek, de quoi s'agit-il ? Qu'abritent qui donne sur la rue de Crimée, faubourienne en diable ? De l'ancienne imprimerie transformée en studio d'artistes ? Des immeubles neufs en vulvre gaîté, cet village de culture et d'alternative qui donne l'impression d'un bâtiment couvert à la feuille d'or ?

Ici chaque détail exhale l'informrie, comme ces tuitures façades mises en oeuvre par Didier Gilais, Meilleur ouvrier de France, *qui a accepté de travailler pour un temps* ses cathédrales. Mais ces fruitrisions aussi, il s'agit d'un engagement total. Lors de l'inauguration, le représentant de IGuzzini Illuminaticne rétail pas pour lui de cette réalisation et cependant en souriant les questions concernant le budget, préférant parler de la fidélité à une architecte qu'il estime.

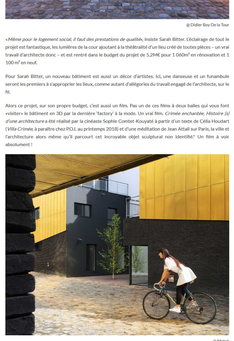

© Didier Boy De la Tour

«Même pour le logement social, il faut des prestations de qualité», insiste Sarah Bitter. L'éclairage de tout le projet est fantastique, les lumières de la cour ajoutant à le théâtralité d'un lieu créé de toutes pièces – un vrai travail d'architecte donc – et cet entré dans le budget du projet de 5,2M€ pour 1.060m² en rénovation et 1 100 m² en neuf.

Pour Sarah Bitter, un nouveau bâtiment est aussi un décor d'artistes. Ici, une danseuse et un funambule seront les premiers à l'approprier les lieux, comme autant d'allégories du travail engagé de l'architecte, sur le fil.

Alors ce projet, sur son propre budget, c'est aussi un film. Pas un de ces films à deux balles qui vous font «visiter» le bâtiment en 30 par la dernière Tactary' à la mode. Un vrai film. *Crimée enchantée, histoire (s) d'une architecture* a été réalisé par la cinéaste Sophie Comtet-Kouyaté à partir d'un texte de Célia Houdart (Célia Crimée à parution chez POL), au printemps 2018) et d'une méditation de Ivan Arbab sur Paris, la ville et l'architecture alors même qu'il parcourt cet incroyable objet sculptural non identifié? Un film à voir absolument !

© Metek

Lauréate d'un concours de la SIEMP (*Jeunesse depuis* Elodie Siegmd) en 2009, l'intuition de Sarah Bitter s'est révélée la bonne. *«Le programme avait pris à part les garder le façade sur rue, aussi avons-nous pris le parti de conserver la séquence schéma et homogène de cette portion de la rue de Crimée qui témoigne de l'architecture faubourienne*, dit-elle. Elle explicitait à l'époque avec «vite concept» que c'était peut-être un avantage que le nouveau bâtiment épousât bâtiments en fait. Mdé, ne soit pas visible de la rue, que l'audace pourrait alors peut-être plus facilement. C'est le cas.

De fait, de la rue, rien aujourd'hui ne laisse deviner ce qui se passe dans la cour derrière le porche.

«L'intention architecturale est avant tout sociale : réinventer une cour partagée par tous les habitants tout en individualisant chaque pas-de-porte. Créer des circulations qui favorisent les rencontres entre voisins, qui relient – à l'image des habitants – des bâtiments étrangers et de natures différentes», explique Sarah Bitter.

© Iris Productions

Depuis la construction de son agence Villa d'Adour (une voie sonni privée dans le XXIe à Paris), qui avait déjà donné lieu à mault péripéties, les voisins s'étouffant devant l'audace de leur jeune voisine, Sarah Bitter pouvait une recherche fructueuse sur les notions d'espace privé, d'espace partagé et d'espace commun qui se matérialise à nouveau rue de Crimée.

Les pavés d'origine de la cour furent déposés puis repoisés. L'effet patrimoine persistera est saisissant. Surtout, le projet a permis d'instaurer une continuité physique avec la parcelle adjacente qui appartient également à Elodie Siegmd. Les habitants des deux parcelles partagent des locaux communs mais, surtout, bénéficient ainsi des deux cours réunies qui viennent former un ensemble continu avec une troisième cour, celle-ci couverte par une verrière, dans l'ancienne imprimerie.

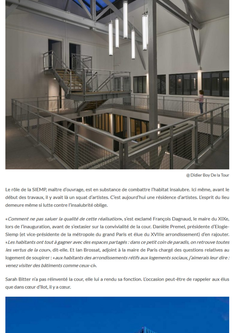

© Manuel Braun

«L'implantation des bâtiments, la fragmentation du plan-masse permet des percées visuelles avec les cours des parcelles voisines, explique Sarah Bitter. C'est un village. Les habitants rencontrés lors de l'inauguration sont eux-mêmes tout théâ-de leur bonne fortune. Chacun des 31 logements, tous sociaux, possède sa propre identité, se projette entrée, ses espaces extérieurs publics et privés au gré de quelque mouvement de toiture en «».

La façade de l'ancienne imprimerie, enveuvée sous les additions plus ou moins heureuses, avait vocation à être démolie. En s'appuyant sur des documents d'archives, l'architecte a su convaincre de la pertinence de la garder dans son projet, quitte à la reconstruire à l'identique. Elle permet aujourd'hui une lecture instinctive de l'histoire du lieu. Il fallait encore lutter pour conserver l'incroyable charpente d'origine qui de pointillieux fonctionnaires de la sécurité soutiahaient aussi voir disparaître. Désormais, cette charpente mise en scène dans la troisième cour commune abrite un escalier en métal qui semble en levitation dans un volume propre à enfaminer l'imagination des résidents.

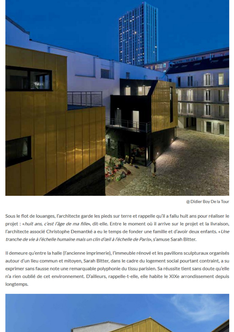

© Didier Boy De la Tour

Le rôle de la SIEMP, maître d'ouvrage, est en substance de combattre l'habitat insalubre. Ici même, avant le début des travaux, il y avait là un squat d'artistes. C'est aujourd'hui une résidence d'artistes. Ungrift du lieu demeure même si lutte contre l'insalubrité oblige.

«Comment ne pas saluer la qualité de cette réalisation, c'est réclamé François Dagnaud, le maire du XIXe, lors de l'inauguration, avant de s'exclamer sur la convivialité de la cour. Danièle Premel, présidente d'Elogie-Siemp (et vice-présidente de la métropole du grand Paris et élue du XVIIIe arrondissement) d'en rajouter. «*Les habitants ont tout à gagner avec des espaces partagés : dans ce petit coin de parcelle, on retrouve toutes les vertus de la cour*», dit-elle. Et Ian Brossat, adjoint à la maire de Paris chargé des questions relatives au logement de rajouter : «*aux habitants des arrondissements «très» aux logements sociaux, j'aimerais leur dire : venez visiter des bâtiments comme ceux-ci*».

Sarah Bitter n'a pas réinventé la cour, elle lui a rendu sa fonction. Liccasion peut-être de rappeler aux élus que dans cieux d'Ile, il y a cœur.

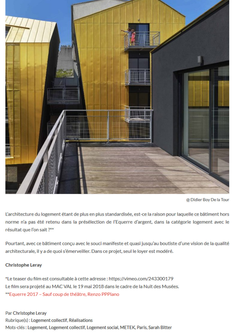

© Didier Boy De la Tour

Sous le flot de louanges, l'architecte garde les pieds sur terre et rappelle qu'il a fallu huit ans pour réaliser le projet : «*huit ans, c'est l'âge de rue Rébs*, dit-elle. Entre le moment où il arrive sur le projet et la livraison, l'architecte associé Christophe Demarcilé a eu le temps de fonder une famille et d'avoir deux enfants. «*Une tranche de vie à l'échelle humaine mais un cri d'alarme à l'échelle de Paris*, s'amuse Sarah Bitter.

Il demeure qu'entre la halle (l'ancienne imprimerie), l'immeuble «neuve» et les pavillons sculpturaux organisés autour d'un lieu commun et mitoyen, Sarah Bitter, dans le cadre du logement social pourtant contraint, a su exprimer sans hauteur notre une remarquable polyphonie du tissu parisien. Sa réalisation tient sans doute qu'elle n'a rien oublié de cet environnement. D'ailleurs, rappelle-t-elle, elle habite le XIXe arrondissement depuis longtemps.

© Didier Boy De la Tour

L'architecture du logement étant de plus en plus standardisée, est ce la raison pour laquelle ce bâtiment hors norme n'a pas été retenu dans la prétendction de l'Equerre d'argent, dans la catégorie logement avec le résultat que l'on fait ?!!

Pourtant, avec ce bâtiment conçu avec le souci manifeste et quasi jusqu'au bouclisste d'une vision de la qualité architecturale, il y a de quoi s'émerveiller. Dans ce projet, seul le toyer est modéré.

Christophe Leray

Le teaser du film est consultable à cette adresse : https://vimeo.com/243300179
Le film sera projeté au MAC VAL le 19 mai 2018 dans le cadre de la Nuit des Musées.
***Equerre 2017 – Sauf coup de théâtre, Revue PPPlanis*

Par Christophe Leray
Rubriqués : Logement collectif, Réalisations
Mots-clés : Logement, Logement collectif, Logement social, METEK, Paris, Sarah Bitter